

5/6/09



Toulouse, le 20 MAI 2009

Le Président  
**Martin MALVY**  
*Ancien Ministre*

**Monsieur Julien SAVARY**  
Vice-Président de l'association vélo  
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et  
Languedoc  
5, avenue Collignon  
31200 TOULOUSE

**OBJET :** TRANSPORT DES VELOS DANS LES TER  
**NOS REF. :** DIT/SID/LP/NB/D2910598  
Affaire suivie par : Lydie PREVOT

Monsieur,

Par courrier du 15 mars 2009, vous attirez mon attention sur la nécessité de conserver des espaces vélos à bord des futurs matériels roulants TER, pour un transport en heures creuses ou le week-end, afin de développer le tourisme à vélo.

La Région Midi-Pyrénées est également attentive à la nécessité de faciliter le développement du cyclotourisme dans les différentes zones touristiques de la Région. A ce titre, la Région continue de prévoir systématiquement des espaces vélos à bord des trains TER, aussi bien pour les matériels modernisés que pour les autorails neufs et futurs.

Néanmoins, comme vous l'indiquez, le transport des vélos en heures creuses devra être privilégié.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

*Bien à vous.*

*MALVY*

**Martin MALVY**